Insee 11160 Centre 11160



n° 187

Avril 2013

La moitié des salariés de la région travaille dans une entreprise de grande taille



photo : espace-entreprise.fr

En 2010, 103 000 entreprises, selon la nouvelle définition, sont implantées en région Centre. Elles emploient 482 000 salariés dans les 126 000 établissements de la région. Le Centre se caractérise par un poids important des emplois dans les entreprises de grande taille. Celles-ci sont surreprésentées dans le Loiret et l'Indre-et-Loire alors que les plus petites sont relativement nombreuses dans l'Indre et l'Eure-et-Loir. Au niveau sectoriel, les entreprises de taille intermédiaire sont plutôt industrielles. Les PME et les microentreprises ont des activités plus variées.

La Loi de modernisation de l'économie de 2008 stipule que pour les besoins de l'analyse statistique et économique, la notion « d'entreprise » est revue afin de mieux appréhender la réalité du fonctionnement économique. Le décret n° 2008 -1354 du 18 décembre 2008 définit ainsi l'entreprise à partir de critères économiques et par les liens financiers au sein des groupes. Il définit quatre catégories de taille d'entreprises en tenant compte à la fois des effectifs, du chiffre d'affaires et du total de bilan. Les entreprises sont donc dorénavant classées en microentreprises, petites et moyennes entreprises (PME), entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grandes entreprises (GE).

Ainsi, en 2010, la région Centre compte 103 000 entreprises dans le secteur marchand non agricole selon cette nouvelle définition. Ces entreprises emploient 482 000 salariés en équivalent temps plein (ETP), ce qui place la région en 9^e position.

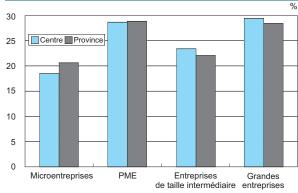
Poids important des GE et des ETI dans la région

Sur les 229 grandes entreprises recensées en France, 196 sont présentes dans le Centre. Celles-ci n'ont pas leur siège dans la région et détiennent, pour la plupart, des établissements

sur l'ensemble du territoire national. Dans la région, elles possèdent 7 200 établissements et emploient 142 000 salariés, soit 29 % des salariés du secteur marchand non agricole. Ce taux est supérieur d'un point à celui de la province et place le Centre en 7^e position, derrière l'Île-de-France - où se trouve souvent le siège - et des régions historiquement industrielles telles que le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, la Haute-Normandie ou l'Auvergne.

Au sein de la région, le poids des grandes entreprises est conséquent dans le Loiret, grâce à la présence d'importants groupes de l'industrie chimique ou pharmaceutique, et dans l'Indre-et-Loire, où notamment l'emprise ferroviaire est forte. Dans ces deux départements, la proportion d'effectif employé dans une grande

Répartition des salariés selon la catégorie d'entreprise dans le Centre



Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010



entreprise est l'une des plus élevées de province, supérieure à celle de grands départements tels que la Gironde ou la Loire-Atlantique.

En termes d'emploi, le poids des entreprises de taille intermédiaire (ETI) est aussi plus important dans la région qu'en moyenne de province. Les 5 700 établissements du Centre contrôlés par une ETI emploient 112 800 ETP. soit 23 % des salariés marchands non agricoles de la région, un point de plus qu'en province. Cette proportion d'emploi dans les ETI classe le Centre au 8e rang derrière des régions industrielles telles que les Pays de la Loire, l'Alsace ou encore la Picardie.

Cette prégnance des ETI dans la région s'explique par leur surreprésentation dans l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et le Loiret, où près d'un quart des effectifs salariés travaillent dans un établissement d'une ETI. Dans ces départements, l'industrie est un acteur important de cette catégorie d'entreprise, notamment la fabrication de produits en caoutchouc, l'industrie pharmaceutique et les équipements automobiles.

Davantage de petites entreprises dans l'Eure-et-Loir et l'Indre

Le poids des entreprises de grande taille étant important, celui des plus petites est mécaniquement inférieur à la moyenne de province. Cette sous-représentation concerne essentiellement les microentreprises alors que le poids des PME en termes d'emploi est proche de celui de province.

Ainsi, 29 % des effectifs du Centre travaillent dans une PME, taux équivalent à celui des régions Rhône-Alpes, Aquitaine, Picardie et Lorraine. Au niveau infrarégional, leur poids est plus fort dans l'Indre, grâce à de nombreuses PME industrielles, et dans l'Eureet-Loir, département dans lequel plusieurs hypermarchés appartiennent au « top 10 » des plus importantes PME. À l'inverse, le Cher et le Loiret font partie des dix départements de province qui ont la part d'emploi dans les PME la moins élevée.

Le poids des 95 000 microentreprises est relativement faible dans la région. Il s'établit à 18,5 % de l'emploi régional total, 2 points en dessous de la moyenne de province. Les départements au sud d'une ligne Bordeaux-Grenoble font croître cette moyenne. Les microentreprises sont plutôt tournées vers le bâtiment, le commerce et les services, notamment les services à la personne. Dans la région, la proportion d'emploi au sein de ces microentreprises est plus élevée dans le Cher et l'Indre.

Les entreprises par catégorie dans le Centre

nombre. %

	Micro- entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Total
Nombre d'entreprises	95 450	6 120	1 200	196	102 966
Nombre d'établissements	101 850	11 100	5 740	7 210	125 900
Effectif régional des entreprises	89 100	138 100	112 800	141 800	481 800
Répartition des effectifs					
Cher	20,6	25,8	23,9	29,7	100,0
Eure-et-Loir	19,7	33,2	25,0	22,1	100,0
Indre	21,3	34,8	20,8	23,1	100,0
Indre-et-Loire	18,3	27,4	20,3	34,0	100,0
Loir-et-Cher	19,6	30,6	26,1	23,7	100,0
Loiret	16,0	25,8	24,5	33,7	100,0
Centre	18,5	28,6	23,4	29,5	100,0
France de province	20,6	28,9	22,1	28,4	100,0

Champ : entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires Sources : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

Les effectifs des grandes entreprises : dans l'industrie ou les anciens monopoles publics

Les salariés des grandes entreprises sont nombreux dans l'industrie, en lien avec le caractère traditionnellement industriel de la région Centre, et dans des grandes entreprises nationales implantées partout en France, comme les anciens monopoles publics.

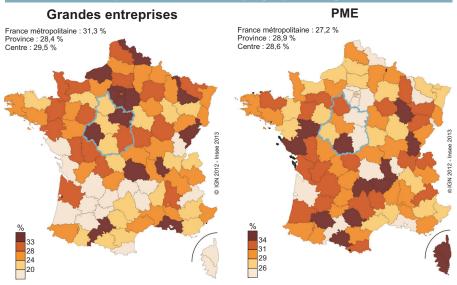
Les établissements des grandes entreprises emploient le plus d'effectif dans l'industrie manufacturière. Ainsi, près d'un salarié sur cinq travaillant pour une grande entreprise y est employé. Mais, au sein des grandes entreprises, la part des effectifs dans ce secteur est inférieure de 8 points à celle observée dans l'ensemble de l'économie régionale (27 %).

Les grandes entreprises les plus importantes en termes d'effectifs cor-

respondent aussi à d'anciens monopoles publics des transports ou de l'énergie. Le commerce est également présent, de même que les activités financières.

De fait, comme au niveau national, le poids du secteur des transports est plus important dans l'emploi des grandes entreprises que dans l'ensemble de l'économie régionale : 18 % pour 9 %. Par ailleurs, 12 % des salariés des grandes entreprises travaillent dans les activités financières et d'assurance alors que ce secteur ne représente que 5 % de l'emploi régional total. Dans ces activités, les trois quarts des emplois dépendent des grandes entreprises, dans la région comme au niveau national. La présence sur le territoire régional de nombreux établissements bancaires illustre l'importance de cette activité parmi les grandes entreprises du Centre.

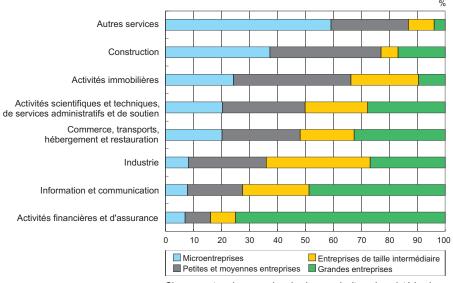
Proportion d'effectif employé par catégorie



Sources: Insee, Esane, Lifi et Clap 2010



Répartition de l'emploi selon le secteur en région Centre



Champ: entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires Sources: Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

Les grandes entreprises sont généralement organisées en groupe, lequel peut parfois être sous contrôle étranger. Dans la région, comme au niveau national, trois grandes entreprises sur dix dépendent d'un groupe étranger. Elles emploient 13 % des salariés régionaux des grandes entreprises, soit un taux proche du national (14 %). Ces entreprises adossées à un groupe étranger œuvrent notamment dans la pharmacie ou encore dans la fabrication de composants électriques et électroniques. Symétriquement, toutes les grandes entreprises à contrôle français possèdent des implantations à l'étranger.

Des ETI très industrielles

L'industrie et le commerce concentrent à eux seuls les deux tiers des emplois des entreprises de taille intermédiaire. L'industrie manufacturière emploie la moitié des effectifs des ETI (53 000 salariés) pour un quart dans l'ensemble de l'économie régionale.

Par ailleurs, les ETI régionales sont beaucoup plus industrielles qu'au niveau national où l'industrie manufacturière ne représente qu'un tiers des effectifs de cette catégorie d'entreprises.

La présence du commerce de gros est aussi plus marquée dans les ETI que dans l'ensemble de l'économie : dans la région, comme au niveau national, 10 % des effectifs des ETI travaillent dans ce secteur qui ne concentre pourtant que 6 % de l'ensemble des salariés régionaux.

Dans l'information et communication ainsi que dans les activités immobilières, les ETI emploient un quart des salariés. Pour les activités immobilières, le Centre se situe 6 points en dessous du niveau national alors que l'écart n'est que de 2 points pour le secteur information et communication.

La construction et les activités financières et d'assurance sont sous-représentées parmi les ETI, en comparaison de la part de ces secteurs dans l'ensemble de l'économie régionale.

Un tiers des effectifs des ETI sous contrôle étranger

Comme les grandes entreprises, de nombreuses ETI sont internationalisées : 29 % des ETI implantées dans la région sont contrôlées par un groupe étranger, soit 2 points de plus qu'en moyenne nationale. Ainsi, un tiers des effectifs des ETI dépend d'un groupe étranger, comme en Rhône-Alpes ou dans le Nord-Pas-de-Calais, pour 31 % au niveau national. Les groupes étrangers sont plus présents dans les régions frontalières de l'Est (Alsace et Lorraine), ainsi que dans certaines régions industrielles du grand Bassin parisien (Picardie, Haute-Normandie, Île-de-France).

Néanmoins, la région compte également de nombreuses ETI régionales. Parmi les 25 plus importantes ETI, huit ont leur siège dans le Centre et au moins la moitié de leurs salariés dans la région. Il s'agit essentiellement d'entreprises de l'industrie ou du commerce.

Les PME tournées vers la construction et le commerce

Les PME régionales exercent une part importante de leur activité dans les services liés aux besoins de la population, à travers le commerce et la construction. L'industrie est aussi très présente.

La construction emploie 21 800 ETP dans les PME, dont plus de huit sur dix œuvrent dans les travaux de construction spécialisés. Ce secteur est le troisième plus gros employeur des PME avec 16 % des effectifs de cette catégorie pour seulement 11 % des emplois régionaux totaux. De plus, l'emprise des PME est forte dans le secteur puisque 40 % des effectifs de la construction travaillent dans une PME.

Le deuxième secteur en matière d'emploi parmi cette catégorie d'entreprise est le commerce. Comme la construction, il est surreprésenté au sein des PME par rapport à sa place dans l'ensemble de l'économie régionale. Il représente 23 % des effectifs des PME pour 20 % sur l'ensemble des catégories d'entreprise. C'est d'ailleurs au sein des PME que le secteur du commerce emploie le plus de salariés.

Mais c'est l'industrie manufacturière qui pèse le plus au sein des PME régionales avec 39 000 salariés en ETP. Ainsi, 28 % des salariés de ces entreprises travaillent pour l'industrie, pour 22 % au niveau national. Parmi les 25 plus importantes PME de la région, sept appartiennent à ce secteur. Elles exercent leur activité dans la fabrication de textiles, l'industrie du cuir et de la chaussure, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.

Des activités plus diversifiées dans les microentreprises

Les microentreprises répondent essentiellement à une demande locale, aussi leurs activités sont plus variées que parmi les catégories précédentes. Le commerce emploie 24 % des effectifs des microentreprises, la construction 23 % et l'hébergement-restauration 10 %. Ces secteurs sont surreprésentés parmi les microentreprises par rapport à l'ensemble de l'économie. Plus modestes en volume d'emplois, les activités scientifiques et techniques sont aussi surreprésentées. Elles emploient 8 % des salariés des microentreprises, pour 4 % des salariés de la région, notamment au sein de cabinets comptables, juridiques, d'architecture ou d'ingénierie. Pareillement, les autres activités de services sont surreprésentées (5 % des emplois des microentreprises pour 2 % des salariés de la région). Il s'agit essentiellement d'activités de soins à la personne (coiffeur, institut de beauté...).



La nouvelle définition de l'entreprise

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n° 2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes. Des travaux de profilage sont en cours pour mieux identifier les entreprises des groupes.

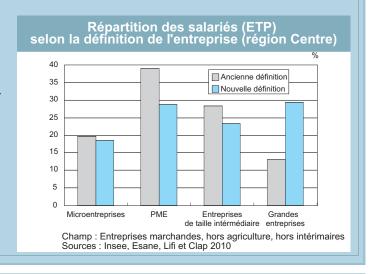
De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- > les **microentreprises** occupent moins de dix personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros :
- ➤ les petites et moyennes entreprises (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME;
- ➤ les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- > les **grandes entreprise**s sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

Dans cette étude, seule la partie du groupe présente sur le territoire national est prise en compte pour la détermination de la catégorie. Selon la nouvelle définition des entreprises, 29 % des salariés du secteur marchand non agricole travaillent dans une grande entreprise, contre 13 % selon l'ancienne approche. L'accroissement du poids des

contre 13 % selon l'ancienne approche. L'accroissement du poids des grandes entreprises résulte du regroupement d'unités légales sous une entité unique de plus grande taille du fait des liens financiers qui les unissent. Ce glissement de l'emploi vers les grandes entreprises entraîne une diminution du poids des PME « indépendantes » qui ne représentent plus que 29 % des salariés pour 39 % auparavant. L'emploi dans les ETI s'établit désormais à 23 % des salariés, soit 5 points de moins que les unités légales de 250 à moins de 5 000 emplois. Ces évolutions sont identiques à celles observées au niveau national.



Pour comprendre ces résultats

Définition

L'effectif des entreprises considéré ici est l'effectif salarié hors intérimaires en 2010. Il est exprimé en équivalent temps plein (ETP) : les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Ils sont localisés précisément dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Sources

Les résultats sont issus de trois sources : le dispositif d'Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane), qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ; Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), qui localise les effectifs salariés ; le système d'information Liaisons financières (Lifi), qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Directeur de la publication Dominique Perrin

Coordination des études Olivier Aguer

Équipe de projet Benoît Bourges

Stéphanie Hérant

Rédaction en chef

Philippe Calatayud Jacqueline Duvey-Pilate

Maquettiste / Webmestre Hélène Fernandes Ferreira / Yves Dupuis

Relations médias

Martine Blouin Hortense Robert

Pour en savoir plus

Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, *Journal officiel*, 20 décembre 2008.

- « Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud », Rau F., Hecquet V., Insee Première, n° 1440, avril 2013.
- « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », Beguin JM, Hecquet V., Lemasson J., *Insee Première*. n° 1399, mars 2012.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise Une meilleure vision du tissu productif », Hecquet V., Insee Première, n° 1321, novembre 2010.

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre 131 rue du faubourg Bannier 45034 Orléans Cedex 1 Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre

Exemplaire non destiné à la vente - ISSN 2262-5666 - © Insee 2013